

EVOLUTION DE LA POPULATION EN MOSELLE

Conséquences perçues et réalités

par M. P. PHILIPPE

La démographie, par ses fluctuations, est un des éléments les plus importants de la vie d'une région ; elle est cependant mal perçue par l'expérience, qui reste fragmentaire et partielle. Les réalités, données par les chiffres, restent imperméables à tous et, plus particulièrement, à ceux qui sont touchés par les conséquences de cette évolution et qui adoptent ainsi des positions subjectives, souvent passionnelles.

Par exemple, les estimations de la population du département de la Moselle, reposant sur le mouvement naturel (naissances — décès) avaient indiqué un total dépassant le million d'habitants et la valeur mythique des nombres entiers est telle que le chiffre de 968.456 donné par le recensement de mars 1968 a produit l'effet d'une douche froide sur la plupart de nos concitoyens, bien que cette différence de 3 % environ ne reflète qu'un léger déficit de la balance migratoire que personne n'a voulu analyser.

L'imagination n'a pas perdu la partie pour autant et, avec cette facilité de passer de l'exaltation au pessimisme, on a parlé de la migration des élites, des jeunes lorrains qui, faute d'un travail convenable sur leur terre natale, partaient au loin, etc., tout ceci sans connaissance de la réalité.

Les soucis de l'emploi sont très justement au premier plan des préoccupations de tous, depuis près de 10 ans : on évoque

donc la « vague démographique », la « poussée des jeunes », la nécessité de créer des emplois, spécialement féminins, etc., mais chacun ne regarde que sa zone, sa ville, sa branche d'industrie : les faits apportés sont aussi véridiques que contradictoires. La vue d'ensemble n'existe pas.

Ceci est d'autant plus regrettable que les jeunes ont besoin d'être correctement informés sur leur avenir et les moyens de le préparer. Les parents doivent être instruits des possibilités qu'ils ont, en regard de leurs responsabilités. Les employeurs, qui investissent dans des usines et des machines en prévoyant les besoins à 5 ou 10 ans, veulent savoir comment, et où, ils trouveront le personnel qui animera ces usines.

Il y aurait lieu d'étudier pourquoi des renseignements aussi importants restent imperméables à la masse d'une population, alors que les documents existent qui relatent ces faits et permettent une prévision convenable. La Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. de Nancy vient de publier les tableaux de l'Economie Lorraine avec les résultats du recensement de 1968 ; les comparaisons avec les tableaux analogues de 1962¹ sont instructives pour saisir comment et pourquoi notre département est en pleine mutation : la tendance observée, de 1962 à 1968, se continue aujourd'hui et permet de prévoir l'avenir dans ses grandes lignes. Il est à souhaiter qu'une meilleure connaissance, à tous les échelons, de la population et de ses besoins évite les traumatismes que nous observons trop souvent — chacun, à son échelon, prenant, à temps, les dispositions nécessaires pour que ces changements, causés le plus souvent par le progrès dans les conditions de vie et de travail, soient bénéfiques.

Au cours de ce bref exposé, je voudrais seulement montrer comment ont varié les diverses classes d'âge entre les deux recensements, les conséquences qui en résultent et que nous observons dans le domaine de *la scolarité, de l'emploi et des migrations*. L'évolution de la population active selon les catégories professionnelles, d'autre part, me permettra d'attirer votre attention sur les bouleversements professionnels actuels.

(1) Parus en 1966.

Bien évidemment, je vous ferai grâce des calculs intermédiaires pour ne donner que les résultats.

I. — *Variation des effectifs des diverses classes d'âge, de 1962 à 1968 : la population scolaire.*

En 1962, le département de la Moselle a 190.970 enfants de 6 à 16 ans et, en 1968, 213.309 enfants du même âge. Tous sont soumis, depuis 1967, à l'obligation scolaire.

La différence de ces effectifs : 22.519 *jeunes en plus*, représente environ 650 classes de 35 élèves à construire et pour lesquelles il faut des maîtres.

Ces chiffres ont besoin d'être regardés de plus près :

- Il y a, d'une part, une augmentation des effectifs des classes d'âge : par exemple, en 1963, les enfants nés en 1946 et qui partent à 16 ans révolus, sont 12.510, tandis que les enfants nés en 1957 et qui commencent leur scolarité sont 19.552, l'augmentation des effectifs est de 56 %, plus de la moitié.
- Il y a, d'autre part, la scolarité obligatoire qui a augmenté de deux années, ce qui représente : pour les années faibles (1946 et 1947) 25.020 enfants, pour les années fortes (1958 et 1959) 39.104 enfants, d'où cette poussée très forte qui a marqué la période 1962-1968.

Étudions ce qui s'est passé depuis :

En 1968, 17.502 enfants (nés en 1952) terminent leur scolarité, 20.267 enfants (nés en 1963) commencent à aller à l'école, soit, en nombre absolu, 2.765 élèves en plus (80 classes).

Ce mouvement continue en 1969 avec la même importance, puis en 1970 où sont scolarisés les enfants nés en 1964 : le flux « entrée moins sortie » est maxima, avec un excédent de 3.655 élèves en plus, soit 105 classes.

Après ce maxima de la rentrée 1970, l'excédent diminue :

- En 1971 et en 1972, où l'excédent est de 2.391 enfants, puis 1.378,

- les entrées équilibrent les sorties en 1973,
- le mouvement inverse s'établit ensuite en 1974 et 1975, avec un flux « entrée moins sortie » négatif de 1.494 enfants (43 classes en moins) en 1974 — et à nouveau de 1.791 enfants (51 classes en moins) en 1975.

Bien sûr, ces évaluations restent globales et limitées au mouvement naturel ; les migrations, intérieures au département comme avec l'extérieur, viennent les troubler. Elles concernent la population scolaire totale, qu'il faut compléter par la carte scolaire. Pour cela, l'Education Nationale utilise le nombre de logements mis en service, qui représente une population scolaire moyenne de 340 enfants pour 1.000 habitants (275 à 300 logements) :

- 157 enfants des classes élémentaires (6 à 10 ans),
- 125 enfants du premier cycle du second degré (11 à 14 ans),
- 58 enfants :
 - (du deuxième cycle du second degré court (15 à 16 ans),
 - (du deuxième cycle ou du second degré long (15 à 17 ans),
 - (ou à la formation professionnelle).

Ces moyennes varient avec l'âge des grands ensembles qui, au début, sont habités par une majorité de jeunes ménages :

- Pour 100 enfants et adolescents de moins de 20 ans au recensement 1968, 46 sont d'âge scolaire en France — ce nombre variant de 45 à 48 ;
- Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans varie de 29 à 49, autour de la moyenne nationale de 29.

Par famille, l'âge du chef de famille est plus important que la catégorie socio-professionnelle (170 à 183 enfants pour 100 familles dont le chef de famille est actif). Pour 100 logements, on compte donc 370 à 390 personnes dans ces nouveaux quartiers.

Ceci est à comparer au taux moyen d'occupation du département : 335 personnes pour 100 logements, du fait des logements occupés par les chefs de famille non actifs.

En conclusion de cette première partie, il faut relever, en dehors de toute migration avec les autres départements :

- que la vague scolaire, amplifiée par la prolongation de la scolarité, va s'atténuer à partir de 1973, puis refluer, compte tenu de la population touchée et des taux élevés de scolarisation ;
- le développement des centres urbains se poursuivant, cette diminution de la population scolaire n'affectera que certaines régions de faible densité démographique où, par ailleurs, la population est plus âgée que la moyenne ;
- pour éviter les inconvénients relevés dans le passé : classes surchargées et à mi-temps d'une part, classes vides d'autre part, il faut jouer de la rapidité des constructions scolaires qui permet des réalisations en quelques trimestres. Avec la déconcentration des crédits et le résultat des enquêtes limitées aux quartiers où se construisent de nouveaux immeubles, il est possible d'avoir, avec un an d'avance, une physionomie assez bonne de la population scolaire — substituant l'observation in situ à la prévision théorique, qui reste cependant nécessaire pour l'ensemble du département.

II. — *Comparaison générale des classes d'âge entre 1962 et 1968 et balance migratoire*

La population (sans double-compte) de la Moselle, pendant ces six ans, n'a augmenté que de 51.910 habitants alors que le mouvement naturel (naissances - décès) indiquait une progression de 73.834.

La perte, par suite de la balance migratoire, est ainsi de :

$$73.834 - 51.910 = 21.924$$

1. — L'analyse de la *composition de la population étrangère* fournit une partie de l'explication de ce déficit : le nombre d'étrangers a diminué de 14.085 entre les deux recensements. Cette régression existe pour toutes les nationalités sauf pour les Espagnols et les Algériens.

On sait qu'une partie de ces étrangers sont des travailleurs venus en célibataires et particulièrement instables de ce fait. On le vérifie en regardant l'évolution par sexe :

- le nombre de femmes étrangères n'a que peu diminué : 544 soit 1 % de diminution en six ans ;
- ce sont les hommes qui ne sont pas revenus : 13.541 (17 %).

2. — La comparaison des classes d'âge de la population totale est délicate du fait que nous ne disposons de renseignements que par groupes de 5 ans et qu'il y a 6 ans entre les deux recensements. On peut cependant, par approximation, estimer la population 1968 d'après celle de 1962 avec les seuls mouvements naturels des naissances, décès et vieillissement et la comparer à la série des groupes de 5 ans du recensement.

Les différences les plus importantes sont les suivantes :

- *en plus*, c'est-à-dire traduisant un excédent de la balance migratoire :
 - les classes d'âge de 5 à 14 ans : 15.463 (8 %) ;
- *en moins*, déficit de la balance migratoire :
 - a) 17.253 enfants de 0 à 4 ans, soit 17 %,
 - b) 9.277 personnes de 25 à 44 ans, soit 3 %,
 - c) 6.188 dans la tranche 45-64 ans, soit 3 %,
 - d) 13.314 dans la tranche des plus de 65 ans, soit 13 %.

Sans poursuivre l'analyse dans le détail, ce qui serait hasardeux, on trouve compris dans ce déficit :

- les étrangers pour les classes d'âge actives,
- les personnes âgées (plus de 65 ans) qui quittent la région : 13 % du total de ce groupe d'âge,

au total, 14.085 étrangers et 13.314 personnes âgées, environ 27.400 personnes, c'est-à-dire 5.500 de plus que ce que nous cherchions.

Les moins et les plus se compensent partiellement de 0 à 14 ans, sans pouvoir s'expliquer dans le détail.

Il n'apparaît pas, en tout cas, que des personnes actives autres que les étrangers aient quitté la région sans compensation, le solde des actifs étant positif : 6.421 (2 %), malgré le départ des 14.000 étrangers, presque tous des actifs.

Les déclarations, parfois fracassantes, sur le départ des Lorrains actifs ne reposent que sur des faits isolés que l'on ne retrouve pas dans les recensements pour l'ensemble du département. En fait, le déficit de la balance migratoire est, pour les deux tiers, composé de travailleurs étrangers et, pour l'autre tiers, de personnes âgées.

III. — *Comparaison des personnes actives par catégories socio-professionnelles*

Dans les différentes catégories :

- | | | |
|--|------|-----------------|
| 1) ont diminué | | |
| de 38 % le clergé | soit | 1.378 en moins |
| de 34 % les manœuvres | soit | 14.893 en moins |
| de 28 % les mineurs | soit | 10.091 en moins |
| de 21 % les agriculteurs | soit | 5.643 en moins |
| de 13 % l'armée, la police | soit | 1.155 en moins |
| de 12 % les petits commerçants | soit | 1.173 en moins |
| 2) ont augmenté | | |
| de 30 % les cadres moyens | soit | 6.948 en plus |
| dont les instituteurs : | | |
| 56 % en plus, soit | | 3.716 |
| de 29 % les employés | soit | 11.234 en plus |
| de 22 % les professions libérales et cadres supérieurs | soit | 2.357 en plus |
| dont les professeurs : | | |
| 61 % en plus, soit | | 948 |
| de 11 % les ouvriers (non mineurs et non manœuvres) | soit | 19.479 en plus |
| de 10 % le personnel de service | soit | 1.414 en plus |

Il faut attirer l'attention sur l'emploi féminin qui a cru, au total, de :

— 12.033 postes, soit 16 % de femmes actives de plus qu'en 1962.

On les trouve dans :

— les professions libérales et cadres supérieurs	61 %	(soit 948 en plus)
— les cadres moyens	52 %	(soit 3.565 en plus)
— les employées	37 %	(soit 7.417 en plus)
— les ouvrières	21 %	(soit 2.763 en plus)

Nous voyons dans ces chiffres et ces pourcentages les résultats des bouleversements profonds qui viennent de se produire dans l'économie de la région : c'est là qu'il faut chercher l'origine réelle des plaintes fréquentes, même si elles sont orchestrées au service d'intérêts particuliers ou collectifs :

- a) Lorsqu'en six ans, une profession : cultivateurs, petits commerçants, mineurs, perd de 12 à 28 % de ses effectifs, il est normal de voir l'esprit de corps susciter des réactions profondes et puissantes contre ces changements.
- la diminution de nombre de manœuvres s'explique de différentes façons :
 - augmentation de la productivité et modernisation ;
 - glissement vers les emplois qualifiés en raison de la pénurie de main-d'œuvre.

Elle explique aussi la diminution du nombre d'étrangers et la difficulté pour certains jeunes de trouver un emploi sans qualification. Mais y a-t-il encore des jeunes qui acceptent un emploi de manœuvre ?

- la diminution des effectifs du clergé (prêtres, pasteurs, religieuses) pose, à tous ceux qui sont intéressés à différents titres, un problème grave : 38 % de perte d'actifs en six ans !
 - en ce qui concerne l'armée (hors service légal) et la police, il s'agit d'une population de résidence essentiellement instable, qui a pu migrer hors du département.
- b) Les augmentations sont importantes : il faut souligner qu'en six ans le nombre de professeurs et d'instituteurs a augmenté de 61 et 56 %, soit 4.664 postes au total (près de la moitié des postes perdus par les mineurs).

Notons aussi l'augmentation de 11 % du nombre d'ouvriers qualifiés (OP, OS) et celui des emplois féminins : 16 %.

Ces quelques renseignements, extraits des « Tableaux de l'Economie Lorraine », semblent infirmer de nombreuses déclarations. Il s'agit cependant de chiffres officiels, certains diffusés depuis peu, et qui ne peuvent être récusés.

L'explication de ces contradictions me semble à trouver dans le fait que la population d'un département échappe à la perception directe, tant au plan géographique que pour ses divers secteurs professionnels : chacun ne peut observer, directement, que son canton, sa ville, son secteur professionnel.

Les recensements, chaque six ans, sont l'occasion de faire le point avec une vue globale. Certains faits ainsi apportés restent cependant incertains ou ambigus. Par exemple, j'ai pu essayer de définir ce qu'il pouvait y avoir comme déficit de la balance migratoire, mais je n'ai pas pu dire ce qu'il y avait dans chacun des deux plateaux de la balance : aux entrées et aux sorties. C'est le rôle des enquêtes à la base, à partir d'un questionnaire précis, à objectif limité, que de donner ces compléments d'information nécessaires.

Une connaissance approfondie des transformations que subit ce département en ce qui concerne, en particulier :

- les activités de sa population, son renouvellement,
- la formation des jeunes,
- l'étendue des besoins des personnes âgées, etc.,

est absolument nécessaire. Cette connaissance doit être, à la fois, historique et prospective : des erreurs, des omissions, ont certainement été commises au cours des dernières décennies ; elles doivent être connues et nous apporter un enseignement pour l'avenir.

Les possibilités actuelles des sciences humaines permettent de connaître et d'agir, si on en a la volonté, plutôt que de subir et de protester après coup. Il ne semble pas que, jusqu'à présent, cette volonté de connaissance complète et détaillée ait été suffisamment forte : la perception directe et sectorielle a été préférée.

Malheureusement, du fait de son caractère partiel, elle ne permet pas de proposer des solutions d'ensemble, on se contente de boucher des trous, sans plan d'avenir, et on arrive toujours trop tard.

Les changements actuels, de par leur importance, nous obligent à réviser les méthodes empiriques utilisées jusqu'alors.

JUSTIFICATION DES RÉSULTATS

Sources : Tableaux de l'Economie Lorraine, 1966 et 1970 (Chapitre II.).

I. — MOUVEMENT NATUREL ET MIGRATIONS

(Tableaux A.3 et B.1) - Département de la Moselle

Population (sans double compte)	1968 =	971.314	
	1962 =	919.404	
Variation 1962 - 1968		<u>51.910</u>	
		= +	51.910
Mouvement naturel (naissance - décès)	1962 =	12.429	
	1963 =	13.028	
	1964 =	13.598	
	1965 =	12.308	
	1966 =	11.915	
	1967 =	10.556	
		<u>73.834</u>	
Perte par balance migratoire :	73.834 —	51.910 =	21.924
Etrangers et naturalisés (A.7 et A.8) :	Naturalisés	Etrangers	
— Hommes	1968	25.836	66.048
	1962	24.710	79.589
		<u>+ 1.126</u>	<u>— 13.541</u>
— Femmes	1968	35.376	44.708
	1962	33.981	45.252
		<u>+ 1.395</u>	<u>— 544</u>
Total (les deux sexes)		+ 2.521	— 14.085

Par nationalités (les deux sexes), la balance migratoire des étrangers s'établit :

	1968	1962	Balance
Italiens	57.988	63.409	— 5.421
Algériens	18.404	17.024	+ 1.380
Polonais	7.096	10.391	— 3.295
Espagnols	8.720	6.461	+ 2.259
Benelux	2.044	2.539	— 495
Allemands	6.760	8.259	— 1.499
Autres étrangers	9.744	16.754	— 7.010
	<hr/>	<hr/>	
Ensemble	110.756	124.841	— 14.085

II. — ÉVOLUTION DES GROUPES D'ÂGE

1. — Masculins

Age en 1962	Population masculine 1962	Décès en 5 ans	Population 1967	Age en 1967
0 - 4 ans	44.519	265	44.254	5 - 9 ans
5 - 9 ans	50.055	125	49.930	10 - 14 ans
10 - 14 ans	44.800	180	44.680	15 - 19 ans
15 - 19 ans	32.227	130	32.097	20 - 24 ans
20 - 24 ans	34.399	395	34.004	25 - 29 ans
25 - 29 ans	40.262	465	39.997	30 - 34 ans
30 - 34 ans	42.265	485	41.780	35 - 39 ans
35 - 39 ans	36.797	415	36.382	40 - 44 ans
40 - 44 ans	27.455	1.370	26.085	45 - 49 ans
45 - 49 ans	20.904	1.045	19.859	50 - 54 ans
50 - 54 ans	25.525	1.275	24.250	55 - 59 ans
55 - 59 ans	22.581	1.125	21.456	60 - 64 ans
60 - 64 ans	18.736	540	18.196	65 - 69 ans
65 - 69 ans	12.485	360	12.125	70 - 74 ans
70 - 79 ans	14.110	410	13.700	75 - 84 ans
80 ans et +	4.352	1.235	3.117	85 ans et +
	<hr/>		<hr/>	
Total	471.732		461.912	

2. — Un calcul analogue donne la population féminine de 5 ans et + en 1967

Age en 1967	Population féminine	Population totale (les deux sexes)
5 - 9 ans	42.381	86.635
10 - 14 ans	45.580	95.510
15 - 19 ans	43.522	87.202
20 - 24 ans	30.297	62.394
25 - 29 ans	29.067	63.069
30 - 34 ans	31.920	71.917
35 - 39 ans	34.011	75.791
40 - 44 ans	32.701	69.083
45 - 49 ans	25.011	51.096
50 - 54 ans	18.222	38.081
55 - 59 ans	23.270	47.520
60 - 64 ans	21.280	42.736
65 - 69 ans	19.560	37.756
70 - 74 ans	15.826	27.951
75 - 84 ans	19.277	32.977
85 ans et +	5.024	8.144
Total	436.949	897.652

3. — Pour avoir la population en 1968, nous devons procéder à des approximations sur l'homogénéité de chaque classe d'âge ; l'erreur de l'ordre de 1 % provient du fait que l'on ne dispose que du sondage au 1/4 pour le recensement 1968. La comparaison des classes d'âge de l'évolution naturelle avec celles du recensement est cependant instructive :

Age en 1968	Série 67	- 1/5 classe N	+ 1/5 classe N-1	- Décès 1967	Population totale Naturelle estimée	Population totale Dénombrée	Variation en +	Variation en -
5 - 9	86.635	— 17.327	+ 20.123	— 35	89.406	101.328	11.922	
10 - 14	95.510	— 19.102	+ 17.327	— 38	93.697	97.228	3.541	
15 - 19	87.202	— 17.440	+ 19.102	— 70	88.794	87.528		1.266
20 - 24	62.394	— 12.979	+ 17.440	— 70	67.285	67.960	675	
25 - 29	63.069	— 12.613	+ 12.479	— 139	62.796	61.470		1.326
30 - 34	71.917	— 14.383	+ 12.613	— 158	69.989	67.756		2.233
35 - 39	75.791	— 15.158	+ 14.383	— 167	74.849	71.428		3.421
40 - 44	69.083	— 13.816	+ 15.158	— 152	70.273	67.976		2.297
45 - 49	51.096	— 10.219	+ 13.816	— 510	54.183	55.604	1.421	
50 - 54	38.081	— 7.616	+ 10.219	— 380	40.254	34.264		5.990
55 - 59	47.520	— 9.504	+ 7.616	— 475	45.157	45.860	703	
60 - 64	42.736	— 8.547	+ 9.504	— 427	43.266	40.944		2.322
65 - 69	37.756	— 7.551	+ 8.547	— 2.180	36.572	34.576		1.996
70 - 74	27.951	— 5.590	+ 7.551	— 1.620	28.392	40.060*		
75 - 84	32.977	— 6.595	+ 5.590	— 1.910	30.062	13.120*		11.318
85 et +	8.144	— 1.628	—	— 472	6.044	—		

* 70 - 79 ans

* 80 ans et +

Pour les enfants nés en 1962 et suivantes, il suffit d'enlever les décès entre la naissance et 1968 :

Année de naissance	Nombre de naissances	Décès	Effectifs en 1968	Classe d'âge en 1968	Population totale dénombrée	Variation en moins
1962	20.862	739	20.123	5 - 9 ans		
1963	21.626	832	20.794	4 ans		
1964	21.467	642	20.825	3		
1965	20.592	554	20.038	2		
1966	19.948	468	19.480	1		
1967	18.814	350	18.464	0		
Total	102.447	2.846	99.601	0 - 4 ans	82.348	17.253

Pour information :

1968	17.895
1969	17.915

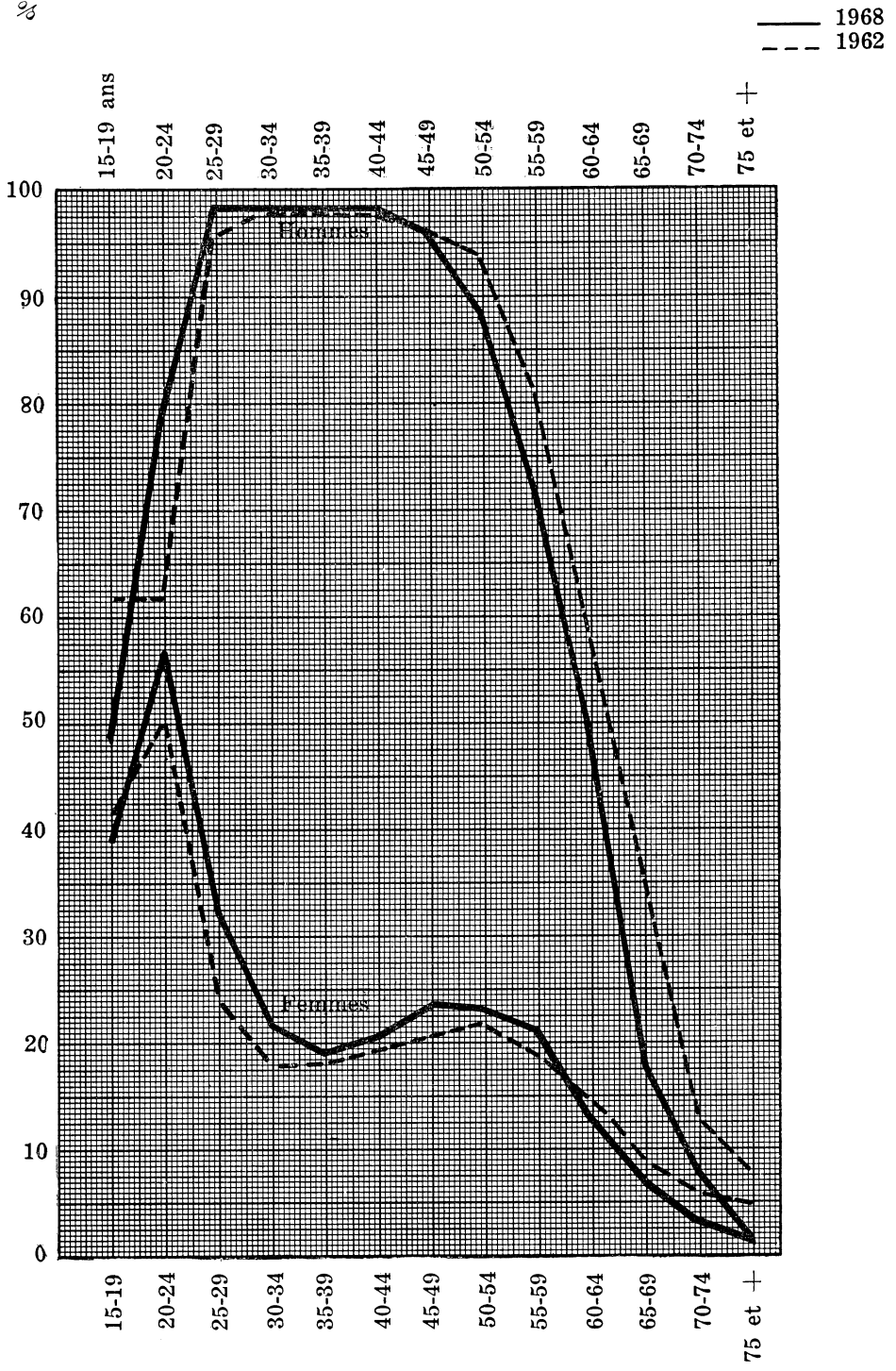
III. — PERSONNES ACTIVES (Tableaux C.2)

1) Par catégories socio-professionnelles

	1962	1968	en +	en -	%
Agriculteurs exploitants ..	22.461	17.412			
Salariés agricoles	4.302	3.708			
Total	26.763	21.120		5.643	21
Patrons de l'industrie et du commerce	24.148	22.404		1.744	7
dont petits commerçants ..	14.349	12.576		1.773	12
artisans	5.960	5.440		520	9
Professions libérales et cadres supérieurs	10.675	13.032	2.357		22
dont femmes	1.051	1.568	517		49
professeurs	1.542	2.460	948		61
Cadres moyens	24.014	30.952	6.948		30
dont femmes	6.883	10.448	3.565		52
instituteurs	6.708	10.424	3.716		56
Employés	38.656	49.880	11.224		29
dont femmes	20.183	27.600	7.417		37
Ouvriers	186.523	181.008		5.515	3
dont mineurs	35.975	25.884		10.091	28
manœuvres	44.193	29.300		14.893	34
femmes	13.185	15.948	2.763		21
Personnel de service	13.815	15.220	1.414		10
Autres catégories	13.228	10.668		2.560	19
dont clergé	3.638	2.260		1.378	38
armée, police	9.279	8.124		1.155	13
TOTAL GÉNÉRAL ..	337.823	344.284	6.461		2
dont femmes	73.207	85.240	12.033		16

Moselle

TAUX D'ACTIVITE PAR AGE



IV. — POPULATION SCOLAIRE - Département de la Moselle

Flux des entrées et sorties (classes d'âge des « plus d'un an »)						Différence	
	Entrée		Sortie		en +	en -	
1970	Classe 64	20.795	Classe 54	17.345	3.630		
1971	65	20.134	55	17.709	2.425		
1972	66	19.527	56	18.149	1.378		
1973	67	18.564	57	18.549	15		
1974	68	17.560	58	19.054		1.494	
1975	69	17.639	59	19.430		1.791	
1976	70		60	19.831			
1977	71		61	20.758			
1978	72		62	20.248			
1979	73		63	20.994			

NOTA :

- *Hausse constante* du nombre des naissances annuelles d'enfants vivants, moins décès de « moins d'un an », de 1954 à 1963 : hausse de 364 à 981 par an.
- Renversement du mouvement en 1971, avec une *baisse constante* des classes d'âge : baisse de 607 à 1.004 par an.
- Nous n'avons pas tenu compte de la mortalité entre 1 an et 16 ans, qui est environ de 0,7 pour 1.000.